

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 6 mai 2020

Le Conseil des ministres s'est tenu le mercredi 06 mai 2020 en visioconférence, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

Le Chef de l'Etat a, à l'entame de sa communication, informé le Conseil de son entretien téléphonique, le 4 mai 2020, avec sa Sainteté le Pape François. Il a salué leur convergence de vues sur l'annulation de la dette africaine et la réponse du Pape, à la pandémie du COVID-19, par son appel à l'universalité de la prière, de la fraternité et de la solidarité.

Le Président de la République, au titre du lancement des activités du Comité de suivi des opérations du FORCE COVID-19, s'est félicité de l'installation de la structure, le 29 avril 2020 ; ce qui traduit davantage sa volonté de toujours consolider la transparence et la bonne gouvernance. Il a, ainsi, demandé aux membres du Gouvernement d'apporter le concours et l'assistance nécessaires au bon déroulement de la mission du Comité.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, indiqué au Ministre de la Santé, la nécessité de partager avec les acteurs et les populations, la nouvelle stratégie de prise en charge extra hospitalière des cas contacts du COVID-19, tout en veillant à celle des patients atteints d'autres maladies dans les hôpitaux.

Abordant la question de la préparation de la réouverture en juin, des écoles, universités et établissements d'enseignement supérieur, le Président de la République a invité les Ministres de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, à finaliser avec l'implication de l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire et universitaire, les modalités pratiques de reprise progressive des enseignements dans le respect strict des règles sanitaires fixées.

Le Président de la République a, au sujet du suivi-évaluation du déploiement des plans de résilience sectoriels pour asseoir la stabilité durable de l'économie nationale, demandé aux membres du Gouvernement de faire le point, tous les quinze (15) jours, de l'état d'exécution des mesures sectorielles relevant du Programme de résilience économique et sociale (PRES). Il a, également, demandé au Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération et au Ministre des Finances et du Budget de présenter, chaque

mois, un rapport exhaustif sur la mise en œuvre du PRES en cohérence avec le suivi du PSE.

Le Chef de l'Etat a également invité le Ministre des Transports terrestres à diligenter l'accompagnement de l'Etat aux différentes parties prenantes du sous-secteur des transports terrestres. Il a aussi invité le Ministre de la Culture et de la Communication à veiller à la répartition rapide des fonds de soutien destinés aux acteurs culturels et de la Presse.

Le Président de la République est revenu sur l'importance qu'il accorde au développement de la Presse, en indiquant au Ministre de la Communication l'urgence de finaliser le dispositif d'application du Code de la Presse.

Le Chef de l'Etat, au titre du climat social, de la gestion et du suivi des affaires intérieures, a évoqué le plan de modernisation de la Société nationale « LA POSTE ». A cet effet, il a souligné que la Poste constitue un service public historique auquel de nouvelles missions financières, émergentes et complexes ont été assignées.

Le Président de la République a dans cette perspective demandé au Ministre de l'Economie Numérique et au Ministre des Finances et du Budget de finaliser, d'ici la fin de l'année 2020, le Plan de transformation de la POSTE, au regard de ses nouvelles missions financières.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur la préparation de la campagne agricole, en informant de la validation du programme agricole 2020-2021, à hauteur de soixante (60) milliards de FCFA.

Le Président de la République a, dès lors, demandé au Ministre de l'Agriculture et de l'Equipe rural de veiller à la répartition optimale des financements alloués aux différents volets et filières, afin de consentir aux producteurs, des prix de cession fortement subventionnés pour les semences, engrais et équipements agricoles.

Au titre des Communications,

Le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait une communication sur la gestion de la crise liée au COVID-19.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait le point sur la mobilisation des contributions au FORCE COVID-19 et sur l'exécution budgétaire.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur l'assistance à nos compatriotes dans la Diaspora et sur la situation internationale.

Le Ministre en charge de la Solidarité nationale a fait le point sur l'état de la mobilisation et de la distribution de l'aide alimentaire d'urgence.

Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait le point sur la mise en place d'une plateforme digitale permettant de donner les informations nécessaires sur l'appui destiné aux entreprises.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait une communication sur la situation de la pandémie et le plan d'investissement d'Urgence pour un système de santé et d'action sociale résilient et durable 2020-2024.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement rural a fait une communication portant sur l'exportation des fruits et légumes, la préparation de la campagne agricole 2020-2021 et la menace acridienne.

Le Ministre de l'Industrie a rendu compte de la visite de terrain effectuée auprès des entreprises établies au Parc industriel de Sandiara.

Les Ministres de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle ont rendu compte des dispositions pédagogiques à prendre pour la continuité des enseignements et pour la reprise des cours, en relation avec les Instances d'académie.

Le Ministre de l'Elevage a fait le point sur le processus d'acquisition de l'aliment de bétail dans le cadre du COVID-19.

Le Ministre de la culture a fait une communication sur la gestion de l'aide à la presse.

Le Ministre de la Microfinance, de l'Economie sociale et solidaire a fait une communication sur la situation du système financier décentralisé et le mécanisme de gestion de l'appui mis à disposition dans le cadre du COVID-19.

Le Ministre en charge du Suivi du PSE a fait le point sur la mise à disposition diligente du foncier au profit des projets prioritaires.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté:

- le projet de loi portant ratification du traité relatif à la création du corridor Dakar-Abidjan;
- le projet de décret relatif au contrôle de gestion.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris la décision suivante:

Monsieur Mary Teuw NIANE, ancien ministre, est nommé, Président du Conseil d'Administration de PETROSEN Holding, en remplacement de Monsieur Abdourahmane SECK.

Fait à Dakar le 06 mai 2020